



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 5 février 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE METEO JAUNE

Vent et neige

Point de situation jeudi 5 février 2015 à 14h00

Le département de l'Ardèche est placé en vigilance jaune pour vent fort et neige en montagne.

Prévisions météorologiques :

Après-midi du jeudi 5 février 2015 : vent fort

Sur la moitié nord du département et sur le plateau ardéchois, les nuages dominant, avec de faibles et rares averses de neige en montagne.

Sur l'Ardèche méridionale, des éclaircies apparaissent. Le vent de nord-ouest à nord souffle très fortement.

Sur la vallée du Rhône, et sur le relief sud ardéchois il atteint 70 à 90 km/h en rafales.

Sur les Cévennes, il approche parfois 100 à 110 km/h. Les températures maximales varient de 1 à 5 degrés en plaine, du nord au sud, et de -7 à -5 degrés vers 1000 à 1200 mètres d'altitude.

Nuit de jeudi 5 à vendredi 6 février 2015 : glacial

Le ciel reste très nuageux à couvert en montagne, et sur la moitié nord de l'Ardèche. Les éclaircies se limitent à la basse Ardèche. Le vent de nord-ouest à nord faiblit à peine. En fin de nuit il atteint encore 60 à 80 km/h en vallée du Rhône, jusqu'à 90 km/h sur le relief des Cévennes. Les gelées matinales sont presque généralisées, et proche de -10 degrés vers 1000 à 1200 mètres d'altitude.

Vendredi 6 février 2015 : temps hivernal

Les nuages prédominent sur une grande partie du département, et les éclaircies se limitent à l'Ardèche méridionale. En montagne, les averses de neige sont rares. Le vent de nord-ouest à nord souffle encore très fortement sur le relief sud ardéchois, et en vallée du Rhône, de 60 à 80 km/h en rafales. Il commence à faiblir l'après-midi sur le relief, mais pas avant la soirée en vallée du Rhône. Les températures maximales vont de 1 à 5 degrés en plaine, du nord au sud, et de -6 à -4 degrés sur le plateau ardéchois. En cours de nuit suivante, les éclaircies s'étendent au nord de l'Ardèche.



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 5 février 2015

Conditions de circulation :

Les conditions de circulation sont les suivantes :

- RD 89: Les conditions de circulation sont normales
- RD 104 : Le col de l'escrinet : Le vent est violent. Des plaques de neige sur la chaussée rendent difficiles les conditions de circulation. Les équipements spéciaux sont conseillés.
- RD 820 : Les conditions de circulation sont normales

Des routes sont actuellement fermées:

- RD 122 entre col de la Fayolle et limite 43 direction Le Monastier
- RD 239 entre Le Bez et RN 102 (col du pendu)
- RD 578 entre Dornas et Laviolle
- RD 15 (CG 43)
- RD 378 entre La Gerbier et les Estables
- RD 110 entre RN 102 et carrefour RD16

Le vent violent voire très violent et la formation de congères rendent la circulation difficile voire impossible à partir de 600 mètres d'altitude. De nombreuses routes secondaires sont fermées à cause de la burle au dessus de 800 mètres d'altitude. Le déneigement est en cours.

Des équipements spéciaux (pneus neige, chaînes) sont conseillés entre 300 et 600 mètres d'altitude en raison de la présence de plaques de verglas.

Transports scolaires :

Des suspensions des transports scolaires auront lieu vendredi 6 février au matin sur les secteurs de St Cirques en Montagne, St Agrève, le Chambon.

Conseils de comportement :

Retrouvez la carte de vigilance de Météo-France ci-contre :
<http://vigilance.meteofrance.com/>.

La préfecture rappelle aux automobilistes les consignes de sécurité :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez vous déplacer,
- Munissez-vous des équipements de sécurité adaptés (pneus neige, chaînes) ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes ;
- Respectez les déviations ou restrictions de circulation mises en place ;
- Tenez-vous informé de la situation.

Avant tout déplacement, consultez :

- La carte météorologique de Météo France : <http://www.meteofrance.com>
- Le répondeur de l'état des routes dans le département de l'Ardèche : 09 69 39 07 07
- Le serveur vocal de la préfecture : 02 31 39 30 64.
- Le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>